



Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »

**Batumi (Géorgie)
8-10 juin 2016**

**Sept messages sur la pollution atmosphérique à l'intention
des ministres**



Commission économique pour l'Europe**Comité des politiques de l'environnement****Session extraordinaire**

Batumi (Géorgie), 7 juin 2016

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire

**Huitième Conférence ministérielle « Un environnement
pour l'Europe » : Ordre du jour de la Conférence****Sept messages sur la pollution atmosphérique à l'intention
des ministres****Note du Président de l'Organe exécutif de la Convention
sur la pollution atmosphérique transfrontière
à longue distance****Introduction**

1. Le présent document d'information a été établi par le Président de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (Convention sur la pollution atmosphérique), conformément au mandat conféré par le Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe (CEE) (ECE/CEP/S/2016/2, à paraître). Les sept messages ci-après sont tirés du résumé du rapport d'évaluation au titre de la Convention sur la pollution atmosphérique établi à l'intention des décideurs (ECE/BATUMI.CONF/2016/12). Le présent document vise à étayer le débat des ministres sur l'amélioration de la qualité de l'air pour un environnement plus sain et une meilleure santé.

Sept messages à l'intention des ministres**Un : La pollution atmosphérique porte gravement préjudice
à la santé et aux écosystèmes**

2. La pollution atmosphérique est la principale cause environnementale de décès prématuré en Europe, et la source de maladies cardiovasculaires, cérébrovasculaires et respiratoires et de cancers des poumons. Près de 600 000 décès prématurés imputables à la



pollution de l'air sont à déplorer dans la région de la CEE chaque année, soit dix fois le nombre d'accidents de la circulation mortels.

3. En Europe, plus de 95 % de la population urbaine est exposée à des concentrations de particules fines et d'ozone supérieures aux niveaux préconisés par les Lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)¹.

4. Les métaux lourds et les polluants organiques persistants toxiques ayant des effets néfastes sur la santé humaine et sur l'environnement s'accumulent tout au long de la chaîne alimentaire et dans l'organisme. Même de faibles concentrations peuvent entraîner une exposition élevée au fil du temps.

5. Bien que plusieurs régions européennes aient entrepris une régénération des écosystèmes dégradés par l'acidification, les dépôts excessifs d'azote constituent à l'heure actuelle une cause importante de modification de la flore pouvant provoquer des pertes d'espèces menacées inscrites sur la Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles², et un développement des plantes et des insectes responsables d'allergies ou de maladies. Une quantité excessive d'azote contribue également à la prolifération d'algues dans les écosystèmes aquatiques.

6. Les concentrations d'ozone actuelles réduisent considérablement les perspectives de production agricole et forestière en Europe.

Deux : La pollution atmosphérique n'est pas seulement un problème local

7. Dans plusieurs villes européennes, une part importante des concentrations de particules fines provient du transport à longue distance de particules secondaires formées dans l'air par des émissions d'ammoniac, de soufre et d'oxydes d'azote.

8. Les concentrations ambiantes d'ozone, de mercure et de plusieurs polluants organiques persistants en Europe et en Amérique du nord sont fortement influencées par les émissions produites dans d'autres parties du monde.

9. Pour lutter contre la pollution atmosphérique, une collaboration politique et scientifique entre les pays de l'hémisphère nord est indispensable et des mesures coordonnées doivent être prises aux niveaux national et international.

Trois : Des solutions existent

10. Il existe des mesures suffisantes et efficaces pour continuer de réduire les émissions provenant par exemple d'installations de combustion, de véhicules, de bateaux et d'exploitations agricoles afin de se conformer aux niveaux préconisés par les lignes directrices de l'OMS et d'éviter la poursuite de la destruction des zones naturelles.

Quatre : Il existe une instance officielle de délibération

11. La Convention sur la pollution atmosphérique de la CEE offre un cadre d'apprentissage mutuel et de recherche de solutions. La ratification et la mise en œuvre des

¹ OMS Lignes directrices relatives à la qualité de l'air : particules, ozone, dioxyde d'azote et dioxyde de soufre, synthèse de l'évaluation des risques, WHO/SDE/PHE/OEH/06.02 (Genève, Suisse, 2006).

² Voir www.iucnredlist.org.

protocoles de la Convention permettraient à de nombreuses parties de limiter les effets sanitaires et environnementaux d'une manière plus économique que par le biais de mesures unilatérales. La Convention établit des conditions équitables pour les entreprises, évitant aux pays de se lancer dans une concurrence préjudiciable à l'environnement et à la santé dans les zones de libre-échange.

Cinq : Les incidences socioéconomiques seront positives

12. Les coûts de la lutte contre la pollution sont en général bien inférieurs aux coûts des atteintes à l'environnement et à la santé humaine. Pour les entreprises, le coût des arrêts de travail liés à la pollution atmosphérique est à lui seul supérieur au coût des mesures de réduction. Les avantages socioéconomiques d'une réduction des arrêts de travail se feront sentir immédiatement. À long terme, les avantages sanitaires amèneront une hausse du produit intérieur brut.

13. Si l'on adopte une stratégie internationale et coopérative, la constitution d'un marché des technologies propres plus vaste aboutira à une baisse des coûts de production de l'équipement nécessaire et, partant, du coût des mesures de réduction.

Six : Il existe des synergies importantes avec d'autres domaines

14. La pollution atmosphérique est étroitement liée aux politiques relatives au climat, à l'énergie, à l'agriculture et à la biodiversité. La plupart des mesures de lutte contre la pollution atmosphérique auront pour effet positif de limiter les changements climatiques et inversement. Les économies d'énergie et les changements effectués dans la composition des sources d'énergie ont contribué à une plus grande pureté de l'air et à une limitation des effets sur le climat et continueront à jouer un rôle important. Toutefois, favoriser l'utilisation de la biomasse et des biocarburants sans prendre d'autres mesures pourrait accroître les émissions de polluants atmosphériques.

Sept : Une politique de lutte contre la pollution atmosphérique peut contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable

15. Une politique de lutte contre la pollution atmosphérique peut contribuer de manière importante à la réalisation de plusieurs Objectifs de développement durable, et principalement à : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous; éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et promouvoir l'agriculture durable; faire en sorte que les villes et les établissements humains soient sûrs et durables; garantir l'accès de tous à des services énergétiques durables et modernes et préserver, restaurer et promouvoir une exploitation durable des écosystèmes terrestres et mettre fin aux pertes de biodiversité.